



# Colloque Coopération et établissements de santé

## Approche pluridisciplinaire

**Mardi 17 Octobre 2017**

à l'EHESP – Site Parisien  
20 rue George Sand, 93210 La Plaine Saint-Denis



Organisé par

L'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)

Et

L'Équipe d'Accueil « Management des Organisations de Santé » (EA MOS 7348)

En partenariat avec

L'Association Française de Droit de la Santé (AFDS)

Et le soutien de

L'Association de Recherche Appliquée au Management des Organisations de Santé  
(ARAMOS)

## Contexte

Dès 1970, la loi Boulin a placé, la coopération entre établissements de santé au cœur de la réforme hospitalière et aux fondements mêmes de la structuration de l'offre hospitalière. « Toutes les réformes suivantes porteront l'ambition de poursuivre l'adaptation et la recomposition de l'offre de soins en renouvelant et en améliorant les outils de restructuration et de planification » (Couty, E. 2009, p. 249).

« Le changement sur ordonnance » imposé au secteur public présente toutefois des résultats contrastés au regard des dispositifs et outils mis en place. Le mouvement de concentration, a touché davantage le secteur privé que public, ainsi que le rappelait récemment l'étude d'impact du projet de loi de modernisation de notre système de santé déplorant que « rares sont les opérations de rapprochement plus intégrées dans le secteur public ».

Progressivement, la coopération entre établissements de santé, transcendant les régimes juridiques et multipliant les véhicules juridiques, s'est érigée en modalité alternative aux opérations de fusion dont l'impact semble limité. La coopération est présentée comme un moteur de modernisation, puis de rationalisation et désormais de restructuration de l'offre hospitalière.

Plus d'un an après la mise en place du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), mesure restructurante de l'offre hospitalière, les coopérations inter-hospitalières forment, au carrefour de l'économie, de la gestion, du management et du droit, un terrain propice et particulièrement fécond pour croiser analyse juridique, approches stratégique et managériale.

Aussi, le croisement et la mise en miroir d'analyses et de points de vue constituent le fil rouge du colloque portant sur les coopérations des établissements de santé. Cet événement initié par l'EHESP et son équipe d'accueil Management des organisations de santé (EA 7348 MOS), et réalisé en partenariat avec l'Association française de droit de la santé (AFDS) et avec le soutien de l'Association de recherche appliquée au Management des organisations de santé (ARAMOS).

Ce parti pris se décline à travers:

- **Une approche pluridisciplinaire** : deux disciplines, la science juridique et les sciences de gestion et de management se feront écho, se compléteront autour de la thématique de la coopération des établissements de santé
- **Une approche dialectique et complémentaire**, croisant contributions académiques et retours d'expériences.
- **Une approche croisée** entre secteur public et secteur privé.

## Déroulement du colloque

**9h00** Accueil à l'EHESP – Site parisien

**9h30** Propos introductif

**PR. MARIE-LAURE MOQUET-ANGER**, PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE DROIT DE LA SANTE (AFDS)

**PR. IRENE GEORGESCU**, PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION DE RECHERCHE APPLIQUEE AU MANAGEMENT DES ORGANISATIONS DE SANTE (ARAMOS)

**9h45** Conférences plénières

**PR. JEAN-MICHEL LEMOYNE DE FORGES**, PROFESSEUR HONORAIRE, UNIVERSITE PARIS II

**PR. CLAUDE SICOTTE**, TITULAIRE DE LA CHAIRE PROSPECTIVE EN SANTE, ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SANTE PUBLIQUE (EHESP)

**10h30** Ateliers thématiques

Atelier 1 : La coopération : alliance stratégique et stratégie d'alliances;

Atelier 2 : La coopération au service du parcours patient

**12h30** Buffet – Espace d'exposition 4<sup>ème</sup> étage

**14h00** Conférence

**PR. EMMANUEL VIGNERON**, PROFESSEUR EN AMENAGEMENT SANITAIRE, UNIVERSITE DE MONTPELLIER

**14h30** Ateliers thématiques

Atelier 3 : La coopération des établissements de santé : entre innovations et sécurité

Atelier 4 : La coopération, effectivité d'un levier de réorganisation ?

**16h30** Propos conclusif

**MME ANNE-MARIE ARMANTERAS DE SAXCÉ**, COLLEGE DE LA HAUTE AUTORITE DE SANTE (HAS)

**17h00** Fin du colloque

*Ce programme est susceptible de modifications*

## Frais d'inscription

L'inscription au colloque est obligatoire. Les frais d'inscription couvrent les repas et les pauses café :

Enseignants, professionnels : 150€ (prise en charge formation continue possible)

Etudiants, élèves EHESP,

Adhérents AFDS et ARAMOS : 15€

## Informations complémentaires et contacts

Céline LEFEBVRE ([celine.lefebvre@ehesp.fr](mailto:celine.lefebvre@ehesp.fr)) ; Anaïs GREGOIRE ([anais.gregoire@ehesp.fr](mailto:anais.gregoire@ehesp.fr))